

MAIRIE DE CROISY SUR EURE
DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL
Le Lundi 09 janvier 2023

L'an 2023 le lundi 09 janvier 2023 à 18h30, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Jean Michel de MONICAULT maire,

Présents :

Jean Michel de MONICAULT, Christine BAUDRY, Freddy BIZARD, Marcel BOUCHER, Jean François CARRIERE, Géraldine CHAPELAIN, Pierre de MONICAULT, Cyril GARREAU, , Nicolas PEAN. Jacky SABOURIN

Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres présents : 10
Nombre de pouvoir : 0
Votants : 10
Absent : 1

Pouvoir :

Absent : Alexandre GUENEAU

Date de convocation : mercredi 4 janvier 2023

ORDRE DU JOUR :

Nomination d'un secrétaire :

- 1) **Vœux du maire pour 2023**
- 2) **Approbation du compte rendu du lundi 19 décembre 2022.**
- 3) **Bilan de l'année 2022 des délibérations par date**
- 4) **Lettre aux habitants-discussion -décision**
- 5) **Planification 2023 des décisions et délibérations**
- 6) **Finances**
- 7) **Travaux ; dossiers de subventions**
- 8) **Informations diverses**
- 9) **Prochaines réunions**

Nomination d'un secrétaire : Marcel BOUCHER

1. Vœux du maire aux conseillers et à leurs familles et proches.

Le maire souhaite à tous les conseillers une excellente année, d'abord la santé et que ce soit une année de boucliers à tous les niveaux : les virus, la hausse des prix, les choses qui fâchent. Il souhaite le bonheur dans vos familles et le bien-être de vos enfants et une cohésion constructive dans les décisions du conseil afin de trouver les meilleures solutions dans les choix. L'implication de toutes les bonnes volontés dans les actions à mener pour faire face à toutes les situations.

Les vœux aux habitants et aux enfants se feront le **dimanche 22 janvier 2023** ; distributions des livres (cadeaux) et partage de la galette des rois.

2. Approbation du compte rendu du 19 décembre 2022 : aucunes remarques ; approbation à l'unanimité

3. Bilan de l'année 2022 : le maire présente au conseil ce bilan (annexe disponible en mairie)

4. Lettre aux habitants – discussion- décision

La mise en page est terminée (8 pages) par Nicolas Péan. La date de sortie (BAT) pourrait être le lundi 9 janvier après accord ce jour. Sur cette dernière version, les quelques remarques envoyées ont toutes été prises en compte. (En particulier celle concernant le rapprochement avec Pacy et

l'éventualité de retrouver des personnes intéressées aux postes de maire, adjoints, et conseillers municipaux). Le maire présente le projet quasi définitif de cette lettre aux habitants. Un texte complémentaire est proposé pour y être intégré dans la lettre.

L'ensemble des conseillers sont d'accord pour que ce texte ne soit pas perçu comme une polémique et permette de ne pas construire un clan d'opposition.

Après discussion la proposition du contenu du texte est approuvée à l'unanimité. Nicolas PEAN fera une mise en page.

Deux flyers seront aussi intégrés (format A5) l'un pour la relance sur les dons pour l'Ukraine et l'autre pour l'invitation à la galette du 22 janvier à 15h30. voir si on fait venir un conteur. 400€

5. Planification 2023 des décisions et délibérations :

Le maire présente la planification des étapes et des délibérations à prendre durant l'année 2023

Planification des actions de l'année 2023											
désignation (liste non exhaustive)	janvier	fevrier	mars	avril	mai	juin	juillet	ao ut	sep t	octobre	dé c
Bilan de l'année 2022	constitution du dossier										
Bilan comptable 2022		1er bilan provisoire									
Vote des restes à réaliser	janv-23										
Réflexions sur les projets des investissements 2023	analyse des travaux de voirie avec l'agence routière EST	31-janv-23									
Finalisation technique et financière des demandes de subventions pour les investissements retenus			DETR ; Département; fond de compensation; amendes de police								
Travaux fleurissement	choix plantation pour commande (avant 31/01)		préparation des massifs et entretien des mobiliers de la commune		plantation. Semaines 20 et 21	passage jurys (secteur et départemental)					
PLU - Urbanisme	commission Urbanisme à programmer tous les trimestres + réunions spécifiques SCOT et PLU										
Bilan comptable 2022		01-févr-23									
Orientation budgétaire 2023		01-févr-23									
Stratégie d'investissement et de financement : choix des projets à mener		01-févr-23									
Orientation consolidée CA 2022 et BP 2023			01-mars-23								
Vote du CA 2022 et du BP 2023											
Projet rapprochement avec Pacy	1ère réunion de lancement avec Pacy sur projet de rapprochement		analyse des pour et des contre le rapprochement, tableau de synthèse ; travail sur l'alternative et la possibilité de créer les bases d'un nouveau conseil.								1ère décision : délibération des 2 conseils

6. Finances

- A partir du 1^{er} janvier 2023 Passage à la M57, mais recouvrement possible de quelques retards de versements et factures sur les premiers jours de janvier 2023 ; Ces dernières seront rentrées avant le 05 janvier 2023.
- Problème de remboursement de la TVA. (FCTVA). Après de nombreux échanges de mails avec la perception, la sous-préfecture, la direction départementale des finances, Mme Porcher, la situation est la suivante :
 - La TVA sur les dépenses 2022 est récupérable avec un changement de compte d'imputation. Une facture en investissement (environ 3000 €) payée en 2022 sur le compte 2128 (déclaré inéligible au FCTVA) est transférée dans un autre compte éligible (compte 2135) ; Nathalie vient de faire les manips de transfert (environ 600 € à récupérer)

- Par contre les factures payées en 2021 sur le compte 2128 ne sont plus récupérables pour les transférer sur un autre compte, le compte de gestion et le compte administratif étant votés, la préfecture est en train de voir comment nous donner l'autorisation de modifier les comptes et surtout la procédure pour ce transfert de recette de 2021.
- c. Taxe d'habitation des résidences secondaires, délibération à faire avant mars 2023 avec le vote du BP. Actuellement, la direction des finances a décidé de porter les taux à 20% (sans notre avis et information). L'augmentation de ce taux peut être de 5% à 60%
- d. Bilan comptable de l'année ; il s'établit comme suit à quelques euros près sans tenir compte des recettes attendues de FCTVA :

bilan Compte de Gestion 2022	BP 2022	CA 2022 (03/01/2023)
A-Fonct dépenses	230 843,00 €	210 097,82 €
B-Fonct recettes	230 843,00 €	309 672,26 €
C-report excédent 2021	0,00 €	- €
<i>Fonct bilan = (B+C)-A</i>	0,00 €	99 574,44 €
D-Invest dépenses	158 618,00 €	43 283,65 €
F-Invest recettes	158 618,00 €	133 575,16 €
G-report déficit 2021	110 667,79 €	110 667,79 €
<i>Invest bilan = (F+G)-D</i>	- 110 667,79 €	- 20 376,28 €
Bilan Fonct + Invest	- 110 667,79 €	79 198,16 €

Attente confirmation de date de venue de Mme Porcher pour écouter ses remarques et commentaires sur le bilan 2022 et l'avenir de nos finances (février 2023).

Ieres remarques et interprétations que nous pouvons faire maintenant :

- *Un excédent important apparaît sur ce bilan. Les explications sont les suivantes :*
 - *En recettes de fonctionnement :*
 - *Remboursements des salaires d'Éric Lebrec par la CIGAC + 23 000€*
 - *Versement de recettes sur les taxes d'impositions (habitation) en contrepartie de la suppression réalisée en 2021 +50 000 €*
 - *En recette d'investissement :*
 - *Versement des subventions des travaux de 2021 amortissant le déficit de 100 000 € à (-20 376€)*

La réunion avec madame Porcher et ses explications permettra de mieux comprendre avant toutes interprétations définitives.

7. TRAVAUX – dossier de subventions ;

- Réfection trottoir du rond-point du Messie : démarrage le 9 janvier 2023.
- Mises aux normes défense incendie du secteur du Béchet.
 - Dossier DETR : envoyé le vendredi 30 décembre 2022 sur la plateforme « démarches simplifiés » de la préfecture)
 - Dossier demande d'aide à l'agence de la ruralité au département : envoyé le 28/12/2022.

- Sécurisation routière de la RD71 vers Saint Aquilin. Retour du compte rendu de la réunion du 16 novembre 2022 envoyé par le vice-président Pascal Lehongre → Synthèse de ce courrier :
 - Entrée de l'agglomération coté Saint Aquilin – sécurisation des piétons – assainissement en traverse, limitation de la vitesse :
 - Usine BOURSIN : modification de l'accès à l'usine à étudier : aménagement à étudier dans le cadre de la construction des agrandissements et à présenter à l'agence EST.
 - Entrée de Croisy sur Eure : assainissement en traverse possible avec création de bordures hautes sans caniveau car la déclivité est suffisante. Le fossé situé sur l'accotement servira d'exutoire. La réfection de la chaussée sera prise en compte par le département.
 - L'implantation du plateau surélevé, destiné à sécuriser la traversée piétonne devra être déplacé car la distance entre le plateau surélevé et le panneau EB10 « entrée d'agglomération » ne peut être inférieure à 100 m.
 - Entrée et sortie de l'agglomération coté Vaux sur Eure : accord du département sur le déplacement prévu des panneaux
 - Subventions possibles :
 - Aménagement de sécurité → amendes de police plafonnée à 30 500 € HT (possible jusqu'à 50%)
 - Assainissement en traverse → plafonnée à 100 000 € HT (40%)
 - Trottoirs des routes départementales en zone urbaine → aucune subvention. Tous les travaux sur les RD doivent être financés par la commune. (Voir les travaux entre la mairie et le pont du Sagout qui seront à notre charge)
 - Signalisation horizontale : idem. **il faudra mettre au budget la réfection de toutes les signalisations horizontales de la commune.**
 - Une réunion avec l'agence routière et l'entreprise est prévue **le vendredi 26 janvier 2023 à 9 h 00** en mairie. Une convocation de la commission travaux sera envoyée.
- Projet de pose des panneaux indicateurs de la boucle B : une préinscription pour une demande de subvention aux fonds de concours de la SNA a été faite (30%)
- Projet de création de la boucle D : **avancement par Cyril GARREAU**
- Fin des travaux de curage et nettoyage du bras mort. Nettoyage du bois avec découpe des arbres tombés.
- **Horaire des éclairages de la commune ; le maire repropose une délibération concernant les horaires d'éclairage des rues de la commune**

Le conseil décide de régler la durée d'éclairage de la commune comme suit : allumage le matin à 6 h 00 ; extinction à 22 h 00. Une demande sera faite à Lebrun-Marie pour faire la modification sur les horloges

8. Informations diverses

- Disfonctionnement des feux pédagogiques : problème porté à connaissance du fabricant. La carte électronique de gestion du fonctionnement va être changé sur les deux feux.
- Evolution du comité des fêtes proposée par Cyril. Une AG est programmée **le lundi 16 janvier à 19h 00 (réunion dinatoire)**
- **Relance à l'agence de ruralité du département :**
 1. Pour la réfection des trottoirs des routes départementales : il est rappelé que ces travaux sont de la responsabilité de la commune, aucune subvention possible, idem pour la signalisation horizontale. (à prévoir par nos soins au printemps).
 2. **Branchement de la fibre :** Information Eure Normandie Numérique du 4 janvier 2023 : « Nous avons programmé la réception du réseau de la commune à la fin du mois de janvier. Cette opération consiste à contrôler la qualité de l'ouvrage que nous livre notre constructeur et de le confier à notre exploitant qui

en assure la commercialisation. Si la qualité du réseau est satisfaisante, les services seront disponibles 3 mois après la réception soit une ouverture commerciale prévisionnelle, fin avril début mai. Ce délai de trois mois est un délai qui nous est imposé par le régulateur des télécom (l'ARCEP) et permet aux opérateurs de se mettre en ordre de marche pour proposer leurs services sur notre réseau.

Cordialement, Jean Christophe Boyard - Directeur Général Adjoint »

- **Information du tribunal judiciaire d'Evreux** sur les registres d'état civil et indications diverses. (Situation suite à incendie des registres d'état civil- reconstitution à faire) ; Instruction Générale Relative à l'état civil ; correspondance avec le tribunal judiciaire.
- **Règlementation funéraire** : Décret n°2022-1127 du 5 août 2022 portant diverses mesures réglementaires.
- **Rappel collecte pour l'UKRAINE.** Un rappel sur la prochaine lettre aux habitants sera fait

9. Prochaines réunions

- Remise de cadeaux aux enfants et galettes le **22 janvier 2023**.
- **AG comité des fêtes** le lundi **16 janvier à 19h00** (réunion dinatoire)
- Convocation de la Préfecture pour une réunion sur les enjeux de la biodiversité le 24/01 à 9h00. Financement « fonds verts »
- **Commission environnement**, fleurissement le **23 janvier à 17h00** (commande des fleurs, examen dossier boucle D, date journée de printemps et travaux à prévoir...)
- **Commission travaux** avec l'agence routière de Vernon le **jeudi 26 janvier 2023 à 9h00**
- **Commission finances** - travaux-subsidations à programmer pour faire l'inventaire des travaux 2023 avant le BP ; le **lundi 13 février à 18 h 30**
- Messe à Croisy le **21 janvier 2023 à 18h00**
- Prochain conseil le **lundi 6 février 2023 à 18h30**

Le secrétaire de séance,

Marcel BOUCHER

accès informatique

le maire,

Jean Michel de MONICAULT



JM de Moncault